



# CAMPING CŒUR DE PROVENCE

---

PERMIS D'AMÉNAGER - VOLET PAYSAGER

**Maîtrise d'ouvrage** • SAS NOA

**Lieu** • Peyrolles-en-Provence (13) - France

**Date** • décembre 2023

**MISSION DE CONCEPTION PAYSAGÈRE**

**BLOC**  
P A Y S A G E

# SOMMAIRE

<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>3</b>
<b>ANALYSE DU SITE</b> .....	<b>4</b>
CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET PAYSAGER LOCAL .....	4
ÉTUDE DIACHRONIQUE .....	5
ANALYSE DE L'EXISTANT .....	6
<b>LE PROJET PAYSAGER</b> .....	<b>7</b>
NOTE D'INTENTION .....	7
PLAN MASSE PAYSAGER (1/1000 <sup>e</sup> ) .....	8
RÉFÉRENCES .....	9
<b>PALETTE VÉGÉTALE</b> .....	<b>10</b>
ARBRES .....	10
MASSIFS DE VIVACES MÉDITERRANÉENNES .....	12
ESSENCES FORESTIÈRES BUISSONNANTES À ARBUSTIVES .....	13
VIVACES HYGROPHILES INDIGÈNES .....	14
NOMENCLATURE DE LA FICHE TECHNIQUE .....	15

## PRÉAMBULE

La commune de Peyrolles-en-Provence est encadrée par une topographie variée qui inclut des plans d'eau, des collines et des espaces agricoles, contribuant à un paysage à la fois pittoresque et fonctionnel. La ville est notamment connue pour son grand lac, le Lac de Peyrolles, qui est un élément central du paysage. Ce plan d'eau offre non seulement un cadre esthétique, mais sert également de lieu de loisirs aquatiques. Il constitue un habitat pour diverses espèces aquatiques et joue un rôle dans la régulation du microclimat local.

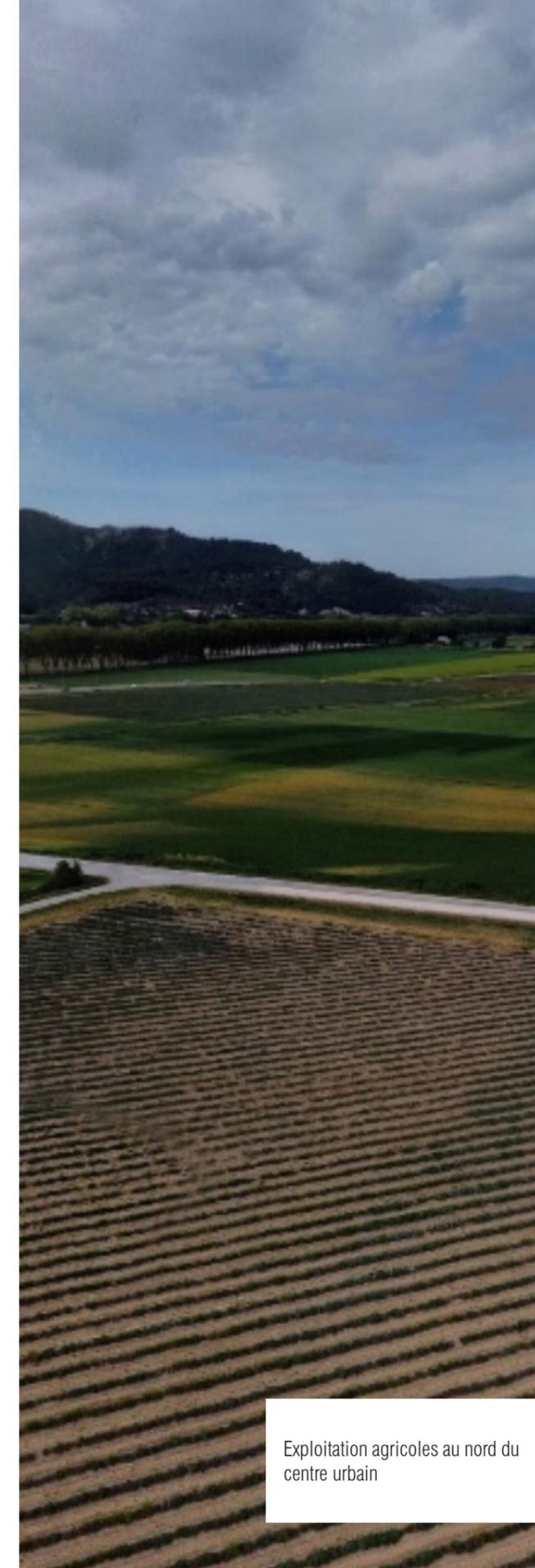
Les collines environnantes, typiques du relief provençal, offrent un panorama varié avec une végétation méditerranéenne typique, constitutive de la garrigue : chênes verts, chênes pubescents, cistes, pistachiers, thym, romarins, etc. Ces collines ne sont pas seulement un élément esthétique important, mais elles contribuent aussi à la biodiversité de la région et servent de zones de loisirs pour la randonnée et le VTT.

Les espaces agricoles autour de Peyrolles-en-Provence, quant à eux, sont un mélange de cultures traditionnelles, comme les vignobles les champs d'oliviers ou de lavande, qui témoignent de l'histoire agricole de la région. Ces terres agricoles sont essentielles pour l'économie locale et jouent un rôle dans la conservation des paysages traditionnels provençaux.



La colline calcaire, surplombant la commune de Peyrolles-en-Provence (en fond, la Sainte-Victoire)

Les plans d'eau, polarité essentielle à la commune, tant pour les loisirs que pour la biodiversité



Exploitation agricoles au nord du centre urbain

# ANALYSE DU SITE

## CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET PAYSAGER LOCAL

Peyrolles-en-Provence offre un exemple remarquable de paysage provençal, où l'interaction entre les éléments naturels et l'intervention humaine a créé un environnement à la fois esthétique, écologique et culturellement riche. Sa position dans la région PACA la place à proximité d'importantes villes telles qu'Aix-en-Provence et Marseille, offrant un accès facile à des centres urbains majeurs tout en conservant un cadre plus rural et naturel.

Son territoire est marqué par un relief varié. Les zones de collines alternent avec des vallées, créant un paysage ondulant. La géologie de la région est caractérisée par des formations calcaires typiques du sud de la France.

La végétation est typiquement méditerranéenne, avec des forêts de pins et de chênes verts, ainsi que des garrigues

et maquis. Cette végétation résistante à la sécheresse joue un rôle crucial dans la définition de l'identité paysagère de la région et dans la préservation de la biodiversité.

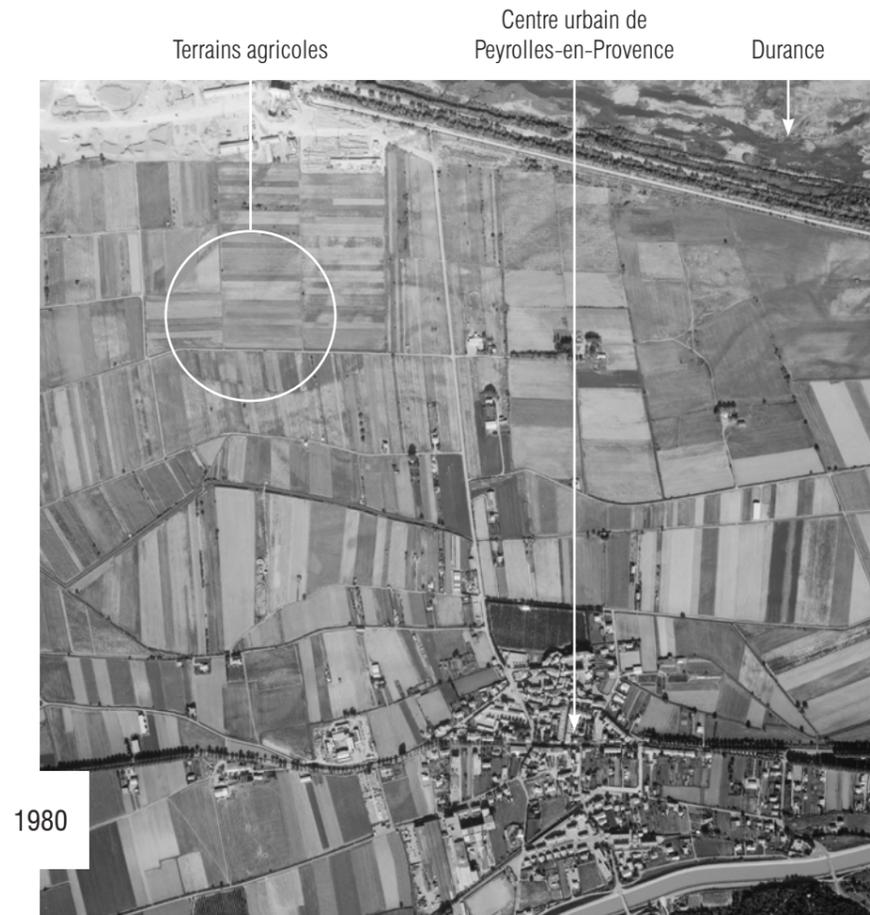
La présence de plans d'eau, notamment le Lac de Peyrolles, est un élément central du paysage. Ce lac artificiel, utilisé à la fois pour les loisirs et comme réserve d'eau, est un point focal qui enrichit le paysage tout en offrant un habitat pour la faune et la flore aquatiques. C'est une destination populaire pour les activités nautiques telles que la baignade, le canoë-kayak, et la voile. De plus, ils fournissent un habitat vital pour de nombreuses espèces aquatiques et aviaires (notamment les limicoles), contribuant ainsi à la richesse écologique de la région. Les plans d'eau sont des éléments stimulant l'économie locale, notamment par le tourisme et les activités récréatives liées à l'eau.

- Rivière de la Durance (limite communale & départementale)
- Autoroute
- Lac de Peyrolles (Plan d'eau de Plantain)
- Site de projet
- Espaces agricoles
- Village de Peyrolles-en-Provence
- Canal EDF

Collines calcaires boisées



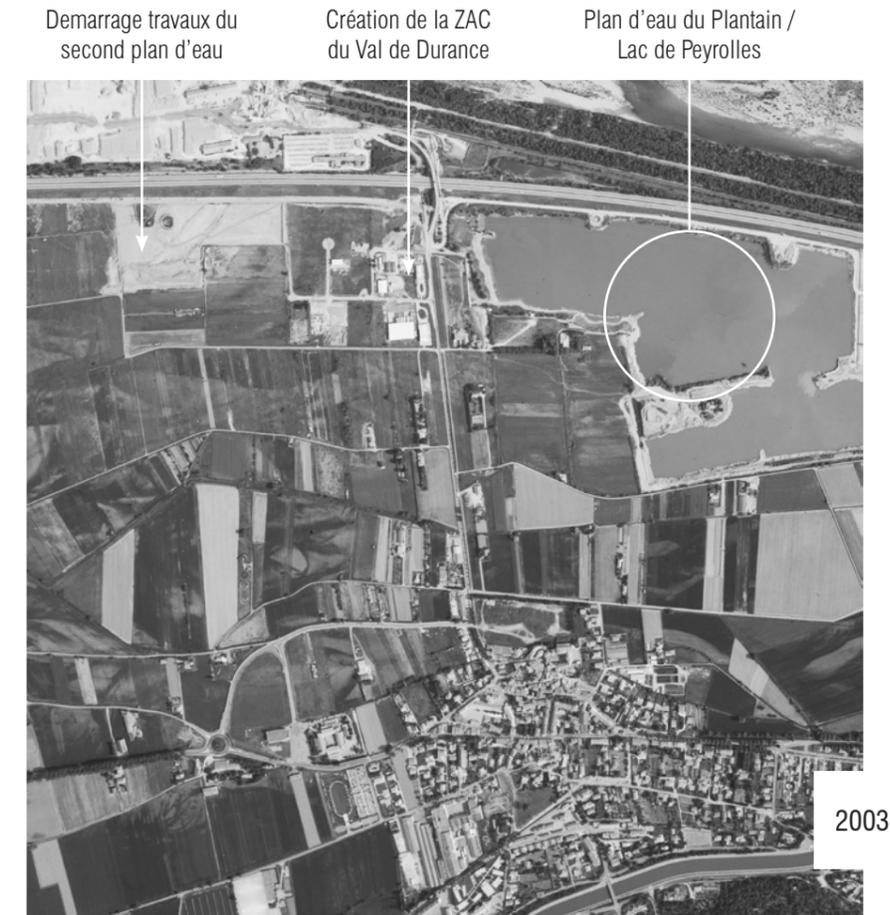
Les entités paysagères qui composent le territoire de la commune de Peyrolles-en-Provence sont distinctement découpées. Par delà les collines boisées, au sud, au delà de la limite que constitue le canal EDF, s'implante la zone urbaine. Tout autour, les terres cultivées s'étendent jusqu'à l'autoroute qui borde la Durance. Au plus près de cette limite, on retrouve les plans d'eau, polarité importante de la commune.



1980



1993



2003

**ÉTUDE DIACHRONIQUE**

Depuis les années 1980, Peyrolles-en-Provence a connu d'importantes transformations. Le Lac de Peyrolles, sorti de terre dans les années 90, s'est développé en un centre de loisirs dynamique, attirant tourisme et activités récréatives.

L'arrivée de l'autoroute a amélioré l'accessibilité, stimulant le développement économique et urbain, tout en modifiant la circulation et l'aspect général de la commune.

La création d'une Zone d'Activité Commerciale (ZAC) a introduit un secteur commercial et industriel, diversifiant l'économie de la commune.

Malgré une urbanisation croissante, les espaces agricoles, notamment les vignobles et les oliveraies, ont été largement préservés, conservant ainsi l'identité agricole et le caractère provençal de la région.



2011



2020

## ANALYSE DE L'EXISTANT

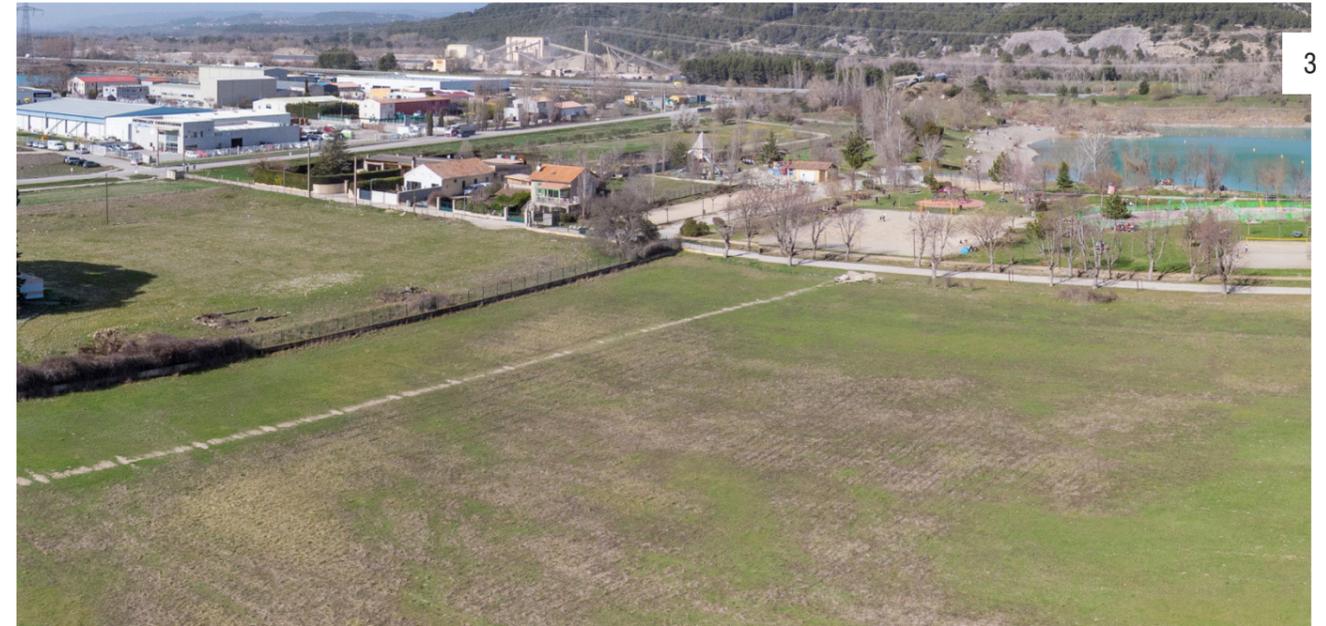
Le site de projet peut-être divisé en plusieurs parties distinctes :

1. Sud-est - Parking bitumeux garni de Pins et d'arbres d'ombrage
2. Nord-est - Cheminement conduisant aux divers équipements existants (Aquapark, snack, aire de jeux, buvette, etc.)
3. Nord-ouest - Large prairie aboutissant sur la voie verte desservant les équipements au nord de la parcelle
4. Sud-ouest - Vue sur la prairie (parcelle ouest)

Depuis la déprise agricole des lieux, le site du projet présente une certaine homogénéité des espaces paysagers. Si la

prairie à herbacées spontanées domine, quelques plantations d'arbres de haute tige est à noter. On peut relever la présence de nombreux pins et d'arbres d'ombrage au niveau du parking bitumeux. Ailleurs, c'est l'alignement bordant le cheminement reliant le chemin de Plantain au chemin des Tilleuls, qui se démarque réellement. Quelques arbustes et arbrisseaux ponctuels se développent spontanément sur le pourtour de la parcelle.

Si une extension du parking bitumeux, en grave compactée est visible au nord-est de la parcelle, le site de projet peut-être identifié comme un vaste espace prairial, sans qualité paysagère notable.



# LE PROJET PAYSAGER

## NOTE D'INTENTION

### LE PROJET PAYSAGER

Le projet paysager vise à créer une scénographie paysagère unique qui tire parti des entités naturelles environnantes. L'intention est de mettre en valeur la richesse des paysages méditerranéens et des milieux humides de la vallée de la Durance, en créant un environnement cohérent, durable et agréable pour les vacanciers. Pour ce faire, les reliefs boisés du Concors et la ripisylve du lit de la Durance servent d'inspiration élémentaire à la structure du camping. Les espaces seront aménagés de manière à refléter l'esthétique et la biodiversité locale.

En exploitant la proximité de la vallée de la Durance, le projet mettra en lumière les caractéristiques des milieux humides. Des zones seront aménagées pour mettre en scène de petits écosystèmes humides, avec des plantes indigènes et des points d'eau, favorisant ainsi la biodiversité et offrant des lieux de détente près de l'eau.

L'aménagement paysager sera guidé par des principes de durabilité et d'écologie. L'utilisation de matériaux locaux, la gestion durable de l'eau et la minimisation de l'impact environnemental seront au cœur de la démarche du projet.

Des espaces de détente et des points d'observation seront créés pour permettre aux visiteurs de s'appropriier les divers espaces et d'apprécier la diversité du paysage à créer (voir illustrations ci-contre).

### ENTRÉE / ACCUEIL

La porte d'entrée du camping est envisagée comme un espace reflétant tout ce que les paysages provençaux ont de pittoresque. Les essences emblématiques seront majoritaires et permettront de convoquer toute l'authenticité et toute la dimension sensitive qu'elles suggèrent. Les oliviers et les lavandes seront le reflet des pratiques culturelles locales, tandis que les cistes, thym, romarin et autres euphorbes seront à l'image de la garrigue environnante.

Un léger mouvement de terrain positif est envisagé, pour mettre en exergue cette scénographie et proposer une entrée sur le site esthétique et engageante.

### HÉBERGEMENTS

Chaque parcelle d'habitation est délimitée par une haie vive : haie délimitant l'espace, composée de vivaces, d'arbustes et d'arbres divers. Outre la seule séparation des jardins privés, elle offre de l'intimité, réduit le bruit, attire une faune diversifiée et s'intègre de manière plus efficace au paysage existant par l'hétérogénéité des plantes qui la composent.

Dans la mesure du possible, chaque habitation est pourvue d'un arbre de haute tige, prodiguant un ombrage naturel à proximité des espaces à vivre. Elles sont également toutes pourvues d'un accès indépendant.

### HABITAT INSOLITE & RIPISYLVE

Au nord-est de la parcelle, au plus près du lac de Peyrolles, la zone d'habitat insolite est accompagnée d'une scénographie de la ripisylve et du système rivulaire propres à l'écosystème rivulaire durancien. Un mouvement de terrain négatif (dépression), permet de recréer un biotope de zone humide, à l'image des berges de la Durance. Cet espace peut également être envisagé comme un bassin de rétention aérien (donc «sec»), infiltrant les eaux pluviales.

On trouve dans cet espace toute la végétation des zones humides présentes dans la région : saule blanc (*Salix alba*), peuplier blanc (*Populus alba*), aune glutineux (*Alnus glutinosa*), frêne oxyphylle & frêne élevé (*Fraxinus angustifolia* & *F. excelsior*), poacées diverses, etc.

### LIMITES

Afin de renforcer l'insertion paysagère du camping, les pourtours du site sont plantés d'essences davantage forestières, à l'image de la végétation des collines calcaires alentours.



Divers paysages à recréer :

- La garrigue méditerranéenne (végétation calcicole)
- La zone humide (ripisylve de la plaine alluviale)
- Agriculture typique : Lavandes, oliviers, poacées, etc.

# PLAN MASSE PAYSAGER (1/1000<sup>e</sup>)



- LEGENDE**
- REVÊTEMENTS (11.415 m<sup>2</sup>)**
- Stabilisé (1744 m<sup>2</sup>)
  - Dalle béton/dallage piscine (313 m<sup>2</sup>)
  - Enrobé (9358 m<sup>2</sup>)
  - Stationnement (x184, dont 12 PMR)
- BÂTI**
- Habitations (6752 m<sup>2</sup>)
- LE VÉGÉTAL (27.390 m<sup>2</sup>)**
- Prairie semée (19.220 m<sup>2</sup>)
  - Masifs de vivaces méditerranéennes (3202 m<sup>2</sup>)
  - Plantation d'essences forestières buissonnantes à arbustives (3666 m<sup>2</sup>)
  - Plantation de vivaces hydrophiles indigènes (1302 m<sup>2</sup>)
- ARBRES**
- Arbres plantés (x219, dont 46 au titre des stationnements)
- Acer monspessulanum* (x15)
  - Albizia julibrissin* (x17)
  - Alnus cordata* (x7)
  - Alnus glutinosa* (x3)
  - Celtis australis* (x13)
  - Cercis siliquatum* (x21)
  - Ceratonia siliqua* (x3)
  - Cinnamomum camphora* (x11)
  - Fraxinus sp.* (x7)
  - Koeleria paniculata* (x11)
  - Olea europaea* (x10)
  - Ostrya carpinifolia* (x17)
  - Pistacia chinensis* (x18)
  - Populus alba* (x5)
  - Quercus ilex* (x13)
  - Quercus pubescens* (x18)
  - Salix alba* (x4)
  - Schinus molle* (x15)
  - Sorbus terminalis* (x7)
  - Tilia cordata* (x4)
- Haie vive (x3784 arbustes)
- Arbres conservés (x3)
- Arbres supprimés (x10)



## RÉFÉRENCES



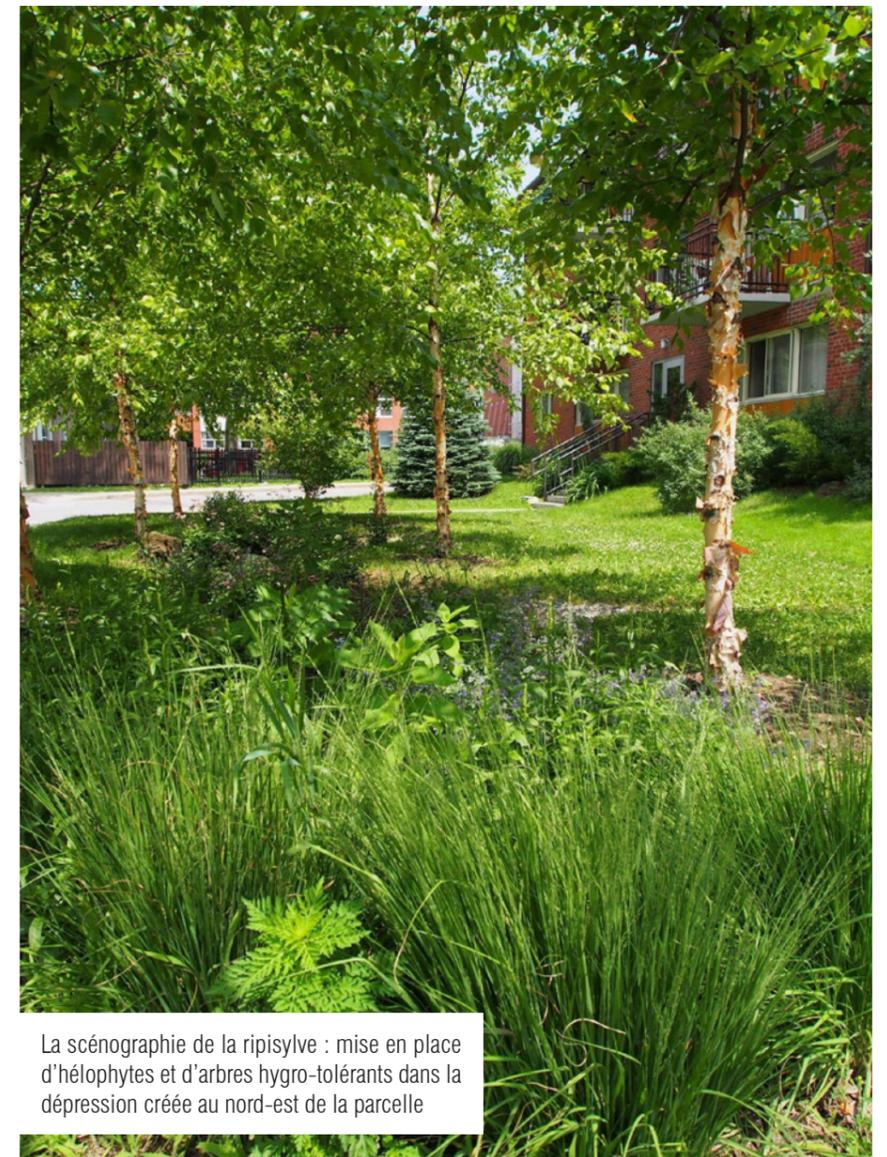
L'entrée/accueil, traitée comme une scénographie des paysages et de la culture méditerranéenne (oliviers, lavandes, etc.)



Cœur de projet : massifs de vivaces méditerranéennes ornementales aux nombreuses couleurs et fragrances



La haie vive, des formes et des couleurs variées assurant un rôle écologique important



La scénographie de la ripisylve : mise en place d'hélophytes et d'arbres hygro-tolérants dans la dépression créée au nord-est de la parcelle

# PALETTE VÉGÉTALE

## ARBRES

ARBRES IMPLANTÉS AUX DIVERS SECTEURS  
DU PROJET



**Kp**  
SAVONNIER  
*Koelreuteria paniculata*



**Oe**  
OLIVIER  
*Olea europaea*



**Ag**  
AULNE GLUTINEUX  
*Alnus glutinosa*



**Sm**  
FAUX-POIVRIER ODORANT  
*Schinus molle*



**Qi**  
CHÊNE VERT  
*Quercus ilex*



**Cs**  
ARBRE DE JUDÉE  
*Cercis siliquastrum*



**Sa**  
SAULE BLANC  
*Salix alba*



**Qp**  
CHÊNE PUBESCENT  
*Quercus pubescens*



**Pa**  
PEUPLIER BLANC  
*Populus alba*



**Cc**  
CAMPRIER  
*Cinnamomum camphora*



**Tc**  
TILLEUL À PETITES FEUILLES  
*Tilia cordata*



**St**  
AÏLSIÉR TORMINAL  
*Sorbus torminalis*



**Ca**  
MICOCOULIER DE PROVENCE  
*Celtis australis*



**Cs**  
CAROUBIER  
*Ceratonia siliqua*



**Am**  
ÉRABLE DE MONTPELLIER  
*Acer monspessulanum*



**Oc**  
CHARME-HOUBLON  
*Ostrya carpinifolia*



**Ac**  
AULNE DE CORSE / AULNE CORDÉ  
*Alnus cordata*



**Pc**  
PISTACHIER DE CHINE  
*Pistacia chinensis*



# MASSIFS DE VIVACES MÉDITERRANÉENNES

## MASSIFS MÉDITERRANÉEN ORNEMENTAUX (PLANTATIONS DIVERSES)



Cs

CISTE À FEUILLES DE SAUGE  
*Cistus salviifolius*



Ca

CISTE COTONNEUX  
*Cistus albidus*



Sv

SANTOLINE VERTE  
*Santolina virens / S. viridis*



Sc

SANTOLINE PETIT-CYPRÈS / S. GRISE  
*Santolina chamaecyparissus*



La

LAVANDE OFFICINALE  
*Lavandula angustifolia*



Ld

LAVANDE DENTÉE  
*Lavandula dentata*



Li

LAVANDE ASPIC  
*Lavandula latifolia*



Lm

LAVANDE MULTIFIDE  
*Lavandula multifida*



Vac

GATTILIER  
*Vitex agnus-castus*



Pa

SAUGE DE RUSSIE  
*Perovskia atriplicifolia*



Tv

THYM COMMUN  
*Thymus vulgaris*



Sr

ROMARIN  
*Salvia rosmarinus*



Mc

MYRTE COMMUN  
*Myrtus communis*



Ls

LAVANDE PAPILLON  
*Lavandula stoechas*



Aa

ARMOISE ARBORESCENTE  
*Artemisia arborescens*



Ec

EUPHORBE DES VALLONS  
*Euphorbia characias ssp. wulfenii*



Hi

IMMORTELLE D'ITALIE  
*Helichrysum italicum*

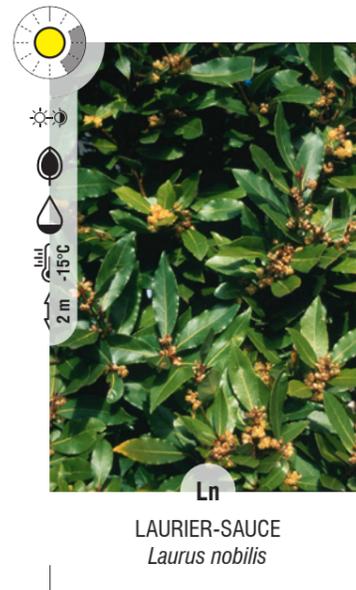


Bp

BALLOTE PSEUDODICTAME  
*Ballota pseudodictamnus*

## ESSENCES FORESTIÈRES BUISSONNANTES À ARBUSTIVES

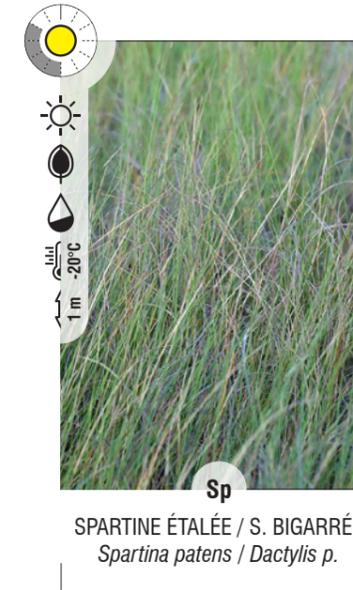
ÉCRIN VÉGÉTAL EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ  
/ FRONTIÈRE VISUELLE / ÉCRAN VÉGÉTAL /  
INTÉGRATION PAYSAGÈRE



## VIVACES HYGROPHILES INDIGÈNES

PALETTE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA ZONE RIPARIENNE, EXTENSION DU CORRIDOR ÉCOLOGIQUE (PALETTE NON EXHAUSTIVE)

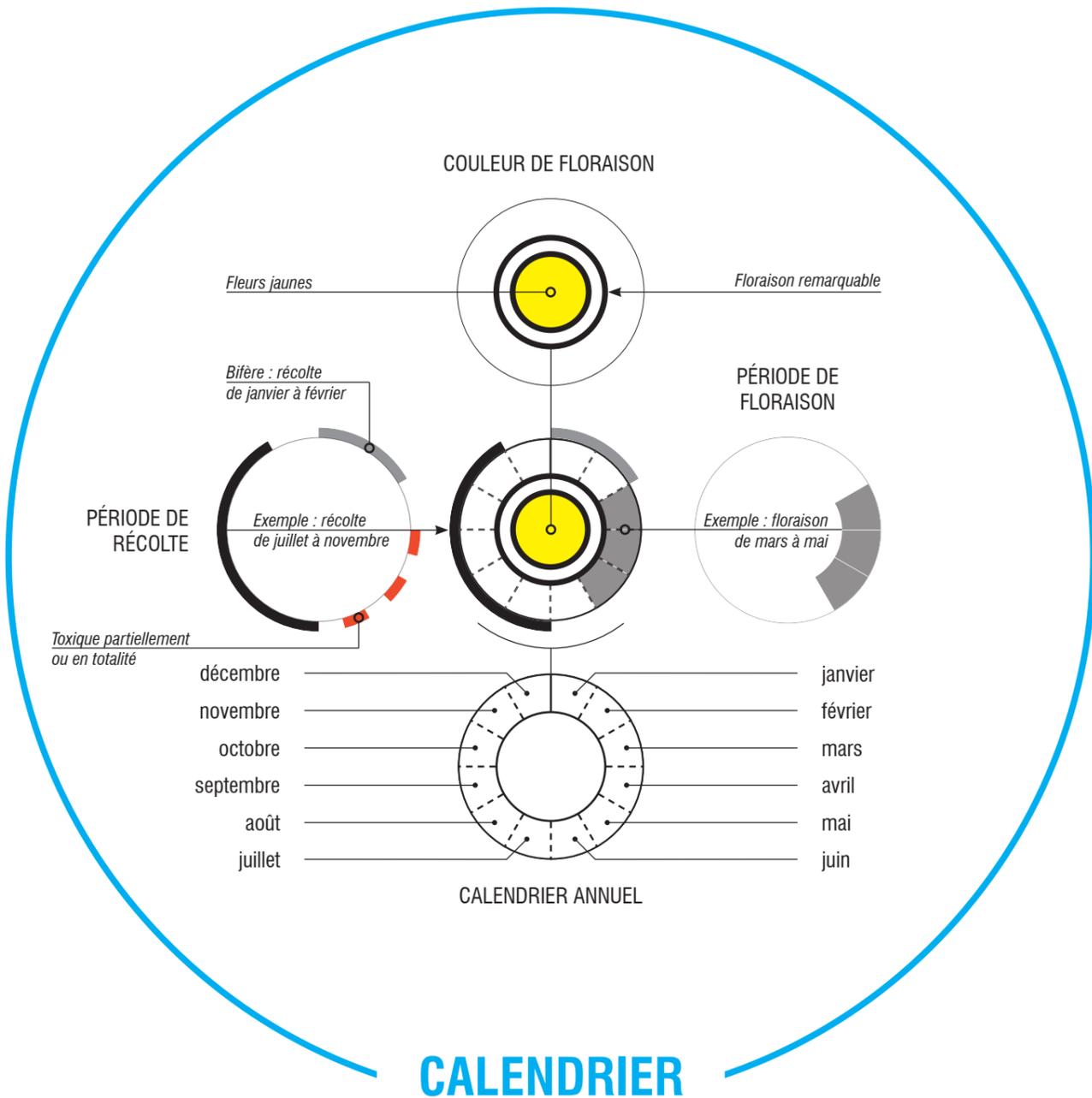
1ÈRE LIGNE



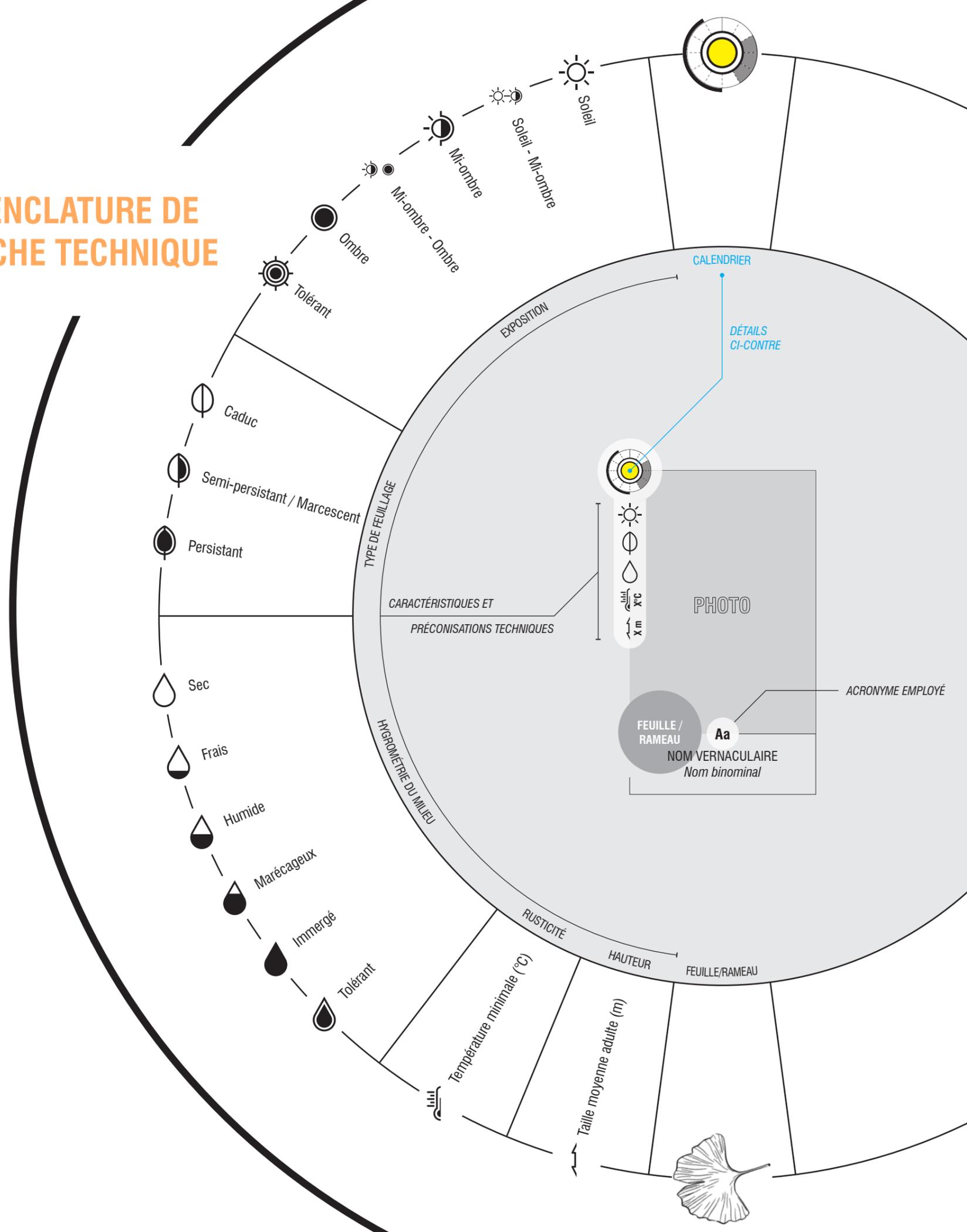
2NDE LIGNE



# NOMENCLATURE DE LA FICHE TECHNIQUE



## CALENDRIER





**BLOC Paysage | TOULON**

1 Boulevard de Trucy  
83000 TOULON  
[blocpaysage.com](http://blocpaysage.com)

**Vincent CONFORTINI | Paysagiste DPLG**

*Directeur associé*

06 88 42 52 39

[vincentconfortini@blocpaysage.com](mailto:vincentconfortini@blocpaysage.com)

**Bruno PANCRAZI | Paysagiste DE**

*Collaborateur*

06 46 33 66 15

[brunopancrazi@blocpaysage.com](mailto:brunopancrazi@blocpaysage.com)

---

BLOC Paysage fait partie de la Coopérative d'Activités  
et d'Emploi Coopaname – SCOP-SA à capital variable  
3/7 rue Albert Marquet 75020 PARIS  
RCS Paris B 448 762 526  
Siret : 448 762 526 00029 – NAF/APE : 7022Z  
N° Intracom : FR49 448 762 526